



Les 12 Heures FERES

Création : dimanche 24 juin 2018 14:56

Comme vous le savez l'autorité, DAS et DGA, a manifesté son intention de revoir les horaires FERES "shift 12 heures".

Dès lors, nous avons décidé de mettre cette thématique à l'ordre du jour du Comité Supérieur.

L'autorité motive sa volonté de revoir les horaires FERES suite à des plaintes reçues au niveau de la DGA par les DIRCO/Clients FERES.

Il semble qu'en fin de shift nuit, lors des missions MATTA, pour éviter une relève sur terrain qui porterait les heures de prestations au-delà des 12 heures et ne respecterait pas la fin de service prévue. Le personnel quitterait les lieux entre 05.00hr et 06.00hr pour être de retour à l'unité à 07.00hr pour la relève classique.

Ce qui fait dire à l'autorité que la mission n'est pas totalement remplie et le client est peu ou pas satisfait.

Par contre lorsque celle-ci est exécutée jusqu'au bout, avec ou sans relève, les heures prestées sont portées à 13,14 voir 15 heures.

L'autorité estime qu'il y a un danger à faire rentrer en voiture du personnel ayant exécuté ce type de prestation. Sachant que la grande majorité des membres DAS réside en province.

Pour notre syndicat, la motivation est erronée car la mission MATTA doit être une mission à part entière avec du personnel dédié à cette fonction. Le FERES doit lui remplir son rôle et réagir à des événements inopinés et non être un peloton supplémentaire pour un service d'ordre voir être la "poubelle" de DAO.

Nous nous sommes étonnés de la soudaine inquiétude de l'autorité sur le régime de travail des membres DAS. En effet, vous êtes soumis depuis des années à de nombreux changements de planification ainsi qu'à des prestations hors normes dénoncés par le SNPS et minimisés par l'autorité.

Nous faisons remarquer à l'autorité que les membres CIK et Police Locale qui ont rejoint la DAS sont venus pour exécuter le FERES et qu'il leur a été vendu des prestations en roulement 12 heures. Le Directeur DAS dit ne pas avoir tenu ces propos et qu'il (BVH) a informé clairement le personnel sur les missions dévolues à cette catégorie de personnel au sein de la DAS.

Comme vous le voyez les débats ne trouveront pas d'issue sur cette plateforme de concertation. Dès lors le comité supérieur, à la demande des organisations syndicales, a décidé de la création d'une task force présidée par le CP BLANPAIN. Elle se composera d'une



Les 12 Heures FERES

Création : dimanche 24 juin 2018 14:56

délégation restreinte des organisations syndicales et d'un membre DGA mandaté par le Directeur Général ainsi que l'autorité DAS.

Nous avons obtenu la garantie de maintenir le shift 12heures au FERES jusque fin décembre 2018 et les conclusions de la Task Force.

Afin de mieux vous représenter, le SNPS vous propose dès la semaine prochaine de nous faire parvenir vos remarques et opinions sur notre boîte mail feres@snps-bru.be. Vous trouverez sur notre site un onglet "[point de contact FERES](#)" qui vous permettra de communiquer directement avec vos représentants à la Task Force.

Attention il n'y a pas lieu de déclencher une guerre interne entre les différents brevets et spécialisations, mais bien de nous rassembler derrière une vision commune de l'organisation du service à la DAS et de démontrer par la même occasion à l'autorité que nous sommes unis et décidés à obtenir une réelle et concrète amélioration de l'organisation du temps de travail.

En conclusion:

1. Maintien des 12 heures au FERES jusque Décembre 2018.
2. Création d'une Task Force avec pour mission d'évaluer des différents horaires FERES.
3. Retour devant le Comité supérieur pour présentation des résultats.

[Mario Thys](#)